SÉCURITÉ ET CIVISME

Sécurité estivale : des renforts confirmés pour La Baule-Escoublac

Communiqué de presse du 12 février 2025.

Publié le 12 février 2025

Soucieux d'anticiper les besoins en matière de sécurité sur notre littoral à l'approche de la saison estivale 2025 avec une population qui peut être multipliée par dix, j'ai sollicité, accompagné de mes homologues de Pornichet et du Pouliguen, le Ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, afin d'obtenir le retour du dispositif de renforts de sécurité pour notre commune.

À la suite de cette démarche, j'ai le plaisir d'annoncer que l'État a confirmé la mobilisation des compagnies républicaines de sécurité (CRS) maîtres-nageurs sauveteurs pour assurer la surveillance et la protection des plages de La Baule-Escoublac cet été.

Cette décision traduit la reconnaissance, par le gouvernement, des enjeux de sécurisation liés à l'afflux important de population sur notre territoire. Elle intervient également dans un contexte particulier, marqué par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, qui ont mobilisé d'importantes ressources de sécurité à l'échelle nationale l'année dernière.

Je salue l'écoute et l'engagement du Ministre de l'Intérieur, qui a répondu favorablement à cette demande en reconduisant ces renforts essentiels pour la tranquillité et la protection de nos habitants et de nos visiteurs.

Le préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique, a été chargé de la mise en oeuvre de ce dispositif, dont les modalités seront précisées ultérieurement.

La sécurité des personnes et des biens reste la priorité de l'équipe municipale.

Franck Louvrier
Maire de La Baule-Escoublac
Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

02 51 75 75 75